

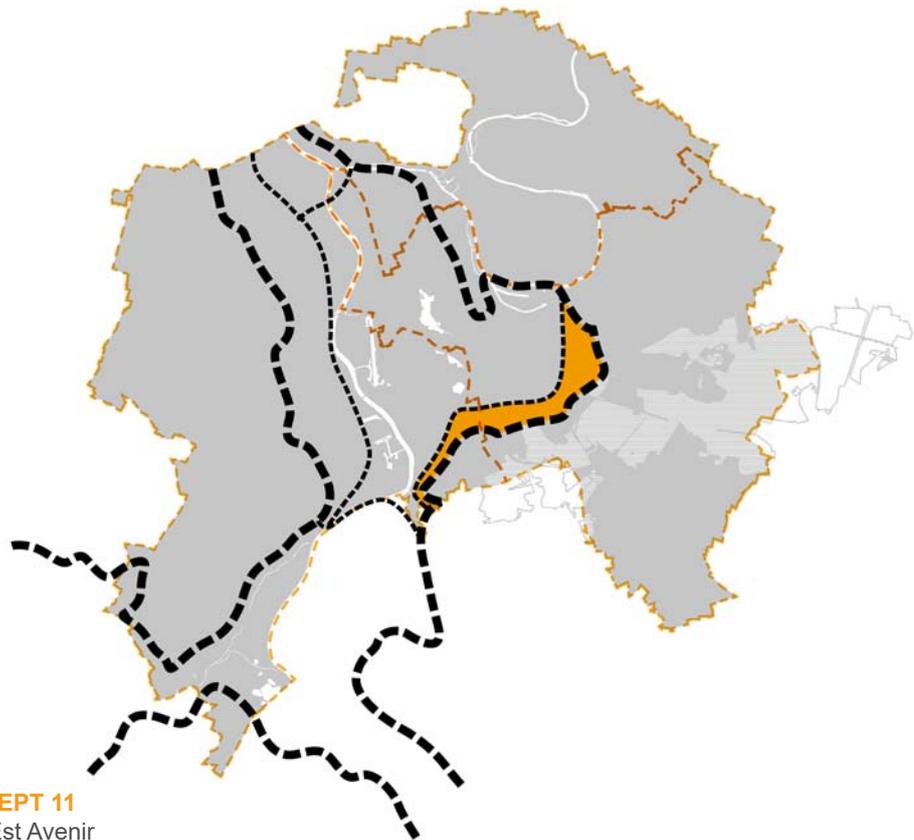
Ablon-sur-Seine  
 Alfortville  
 Arcueil  
 Athis-Mons  
**Boissy-Saint-Léger**  
 Bonneuil-sur-Marne  
 Bry-sur-Marne  
 Cachan  
 Champigny-sur-Marne  
 Charenton-le-Pont  
 Chennevières-sur-Marne  
 Chevilly-Larue  
 Choisy-le-Roi  
 Créteil  
 Fontenay-sous-Bois  
 Fresnes  
 Gentilly  
 L'Haÿ-les-Roses  
 Ivry-sur-Seine  
 Joinville-le-Pont  
 Juvisy-sur-Orge  
 Le Kremlin-Bicêtre  
**Limeil-Brévannes**  
 Maisons-Alfort  
 Mandres-les-Roses  
 Marolles-en-Brie  
 Morangis  
 Nogent-sur-Marne  
 Noisieu  
 Orly  
 Ormesson-sur-Marne  
 Paray-Vieille-Poste  
 Périgny-sur-Yerres  
 Le Perreux-sur-Marne  
 Le Plessis-Trévisé  
 La Queue-en-Brie  
 Rungis  
 Saint-Mandé  
 Saint-Maur-des-Fossés  
 Saint-Maurice  
 Santeny  
**Sucy-en-Brie**  
 Savigny-sur-Orge  
 Thiais  
**Valenton**  
 Villecresnes  
 Villejuif  
 Viry-Chatillon  
 Villeneuve-le-Roi  
**Villeneuve-Saint-Georges**  
 Villiers-sur-Marne  
 Vincennes  
 Vitry-sur-Seine

## Unité 3.4

### Le coteau du plateau de Brie

*Le linéaire à forte pente des coteaux du plateau de Brie fait la liaison entre la plaine alluviale et le plateau boisé. Il s'inscrit dans une continuité avec les coteaux de la Marne. De l'éperon de Villeneuve-Saint-Georges à la vallée du Morbras, il dessine une transition habitée, jardinée et arborée.*

*Il se caractérise par une occupation homogène d'habitats individuels périurbains. Ce grand bandeau habité, ponctué de quelques ensembles d'immeubles de logements collectifs, est entrecoupé d'axes et de liaisons perpendiculaires au relief. Le coteau, en surplomb, se lit comme une étendue végétale en arrière-plan de la plaine basse de la Seine. Il doit son aspect verdoyant aux dispositifs des jardins privés dans la pente et aux masses arborées qui rythment son linéaire.*



**3 communes sur l'EPT 11**  
 Grand Paris Sud Est Avenir  
**2 communes sur l'EPT 12**  
 Grand-Orly Seine Bièvre



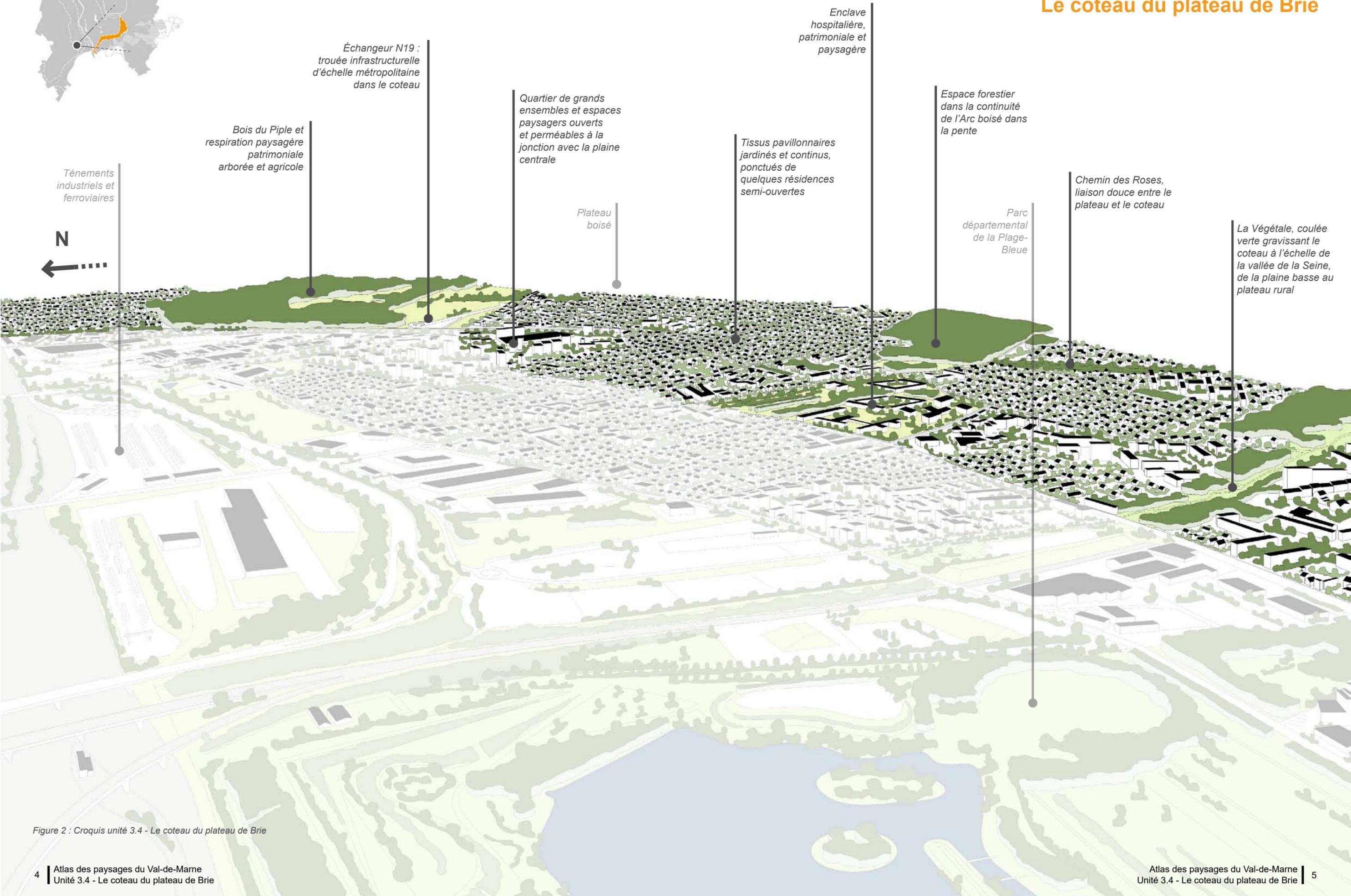


Figure 2 : Croquis unité 3.4 - Le coteau du plateau de Brie

Un coteau adossé au massif de l'Arc boisé  
Des tissus périurbains orientés vers l'agglomération parisienne



### Un coteau lisière et une limite de couronne urbaine

Le coteau forme une épaisseur de transition géographique et urbaine entre les grands tènements artificialisés et démesurés des gares de triage au nord, opposés aux massifs forestiers et aux ambiances vivantes et naturelles de l'Arc boisé au sud. Les transports en commun ferrés buttent sur le coteau sans le franchir, témoins d'une limite de couronne urbaine parisienne (zone d'influence et terminus du RER A). Ces particularités font de ce coteau l'élément de passage entre les paysages de banlieue de la vallée de la Seine et ceux ruraux du plateau briard.

### Une urbanisation par à-coup

Longtemps agricole, le coteau cultivé de vignes et de vergers était parsemé de quelques hameaux bâtis en pied de celui-ci (Villeneuve-Saint-Georges, Limeil-Brevannes) ou en rebord de plateau (Valenton, Boissy-Saint-Léger, Sucy-en-Brie). Dès le 19ème siècle, ce coteau d'abord considéré comme relief stratégique de par sa position en balcon sur la plaine basse, va se transformer. Les parcelles cultivées vont se construire les unes après les autres alors que les espaces à plus forte pente vont s'enfricher et se boisier. Cette dynamique de transformation par à-coup se déploie depuis les axes qui relient plaine et plateau. Avec l'arrivée du chemin de fer actuellement utilisé par les lignes du RER A et D, l'habitat pavillonnaire s'amplifie sur l'ensemble du coteau sans préfiguration d'assemblage. Des ensembles d'immeubles collectifs (résidences, barres et tours) prennent place en rebord de coteau, à l'interface avec le plateau. Seules quelques poches de respirations paysagères persistent alors que le processus de densification qui tend

à combler les « coupures d'urbanisation » se poursuit sans pouvoir s'étendre davantage sur les friches et boisements restants.

### Un coteau qui a perdu sa fonction de rive de la Seine

Ancienne rive de la Seine et de son tracé supposé, le coteau longiligne, barre d'appui de la vallée, le coteau se déroule sur un long linéaire avec vue dégagée sur la capitale. son rapport direct au fleuve n'existe plus sur la partie centrale, à l'inverse des deux extrémités de l'unité, à Villeneuve-Saint-Georges et Sucy-en-Brie. Plusieurs ambiances de coteau s'y succèdent :

- 1 Le coteau verdoyant de Villeneuve-Saint-Georges enroulé sur la rive droite de la Seine se retourne sur la vallée de l'Yerres. Les tissus pavillonnaires et jardinés s'accrochent à la pente et le parc arboré de Beauregard marque la bascule topographique.
- 2 Le coteau de Limeil-Brevannes et de Valenton ouvert sur la plaine regarde l'agglomération parisienne. Des tissus mixtes composés d'immeubles et de pavillons buttent sur les tènements industriels situés en contrebas. L'urbanisation est ponctuée de quelques respirations paysagères boisées comme par exemple la coulée verte de la Végétale.
- 3 La prairie de la Rampe et le domaine du Piple à Boissy-Saint-Léger dessinent un espace ouvert en belvédère sur la vallée de la Seine et de la Marne. Cette grande respiration paysagère marque le changement d'orientation du coteau qui se replie.
- 4 Le coteau habité de Sucy-en-Brie en belvédère sur le port de Bonneuil-sur-

Marne se retourne sur la vallée du Morbras. L'ensemble présente une topographie relativement homogène, d'épaisseur et de pentes constantes. Il accueille principalement de l'habitat individuel qui s'accompagne d'une forte présence végétale.

### Des repères historiques sur le coteau

Témoins de l'histoire des lieux, d'anciennes demeures ou de grandes propriétés marquent les ambiances urbaines du coteau : le château de Brévannes dont les jardins sont dessinés par Le Nôtre au 18ème siècle (aujourd'hui hôpital Émile-Roux), le château de Valenton avec son parc redessiné récemment (parc Jacques Chirac), ou encore la mairie de Valenton et son patrimoine arboré en sont quelques exemples.

Certains tracés de rues directement dictés par le dessin des anciens domaines, aujourd'hui disparus, témoignent également de leur présence.

Le Fort de Villeneuve-Saint-Georges, ouvrage militaire du 19ème siècle (deuxième ceinture de Paris), manifeste à la fois les positions géographique et stratégique des lieux. Les jardins familiaux qui se sont installés aux abords proposent un contraste d'ambiance unique.

Les pavillons et les murs en meulière, notamment sur les secteurs pavillonnaires des coteaux à Villeneuve-Saint-Georges et Valenton sont inventoriés par un Secteur Patrimonial Remarquable\*. Ils confèrent au coteau une ambiance paysagère toute à fait particulière et appréciée dans ces communes, et qui caractérise ses paysages habités. Ces secteurs subissent une certaine pression foncière.

## Synthèse

Ancienne rive de la Seine, ce coteau, encore récemment cultivé, est constitué aujourd'hui d'un mélange de boisements et d'habitats, d'espaces ouverts et fermés. Orienté vers la plaine centrale de la Seine, il constitue le lien entre vallée alluviale densément urbanisée et le plateau boisé préservé. D'épaisseur constante et de dénivelé homogène, il marque la bascule du plateau rural briard



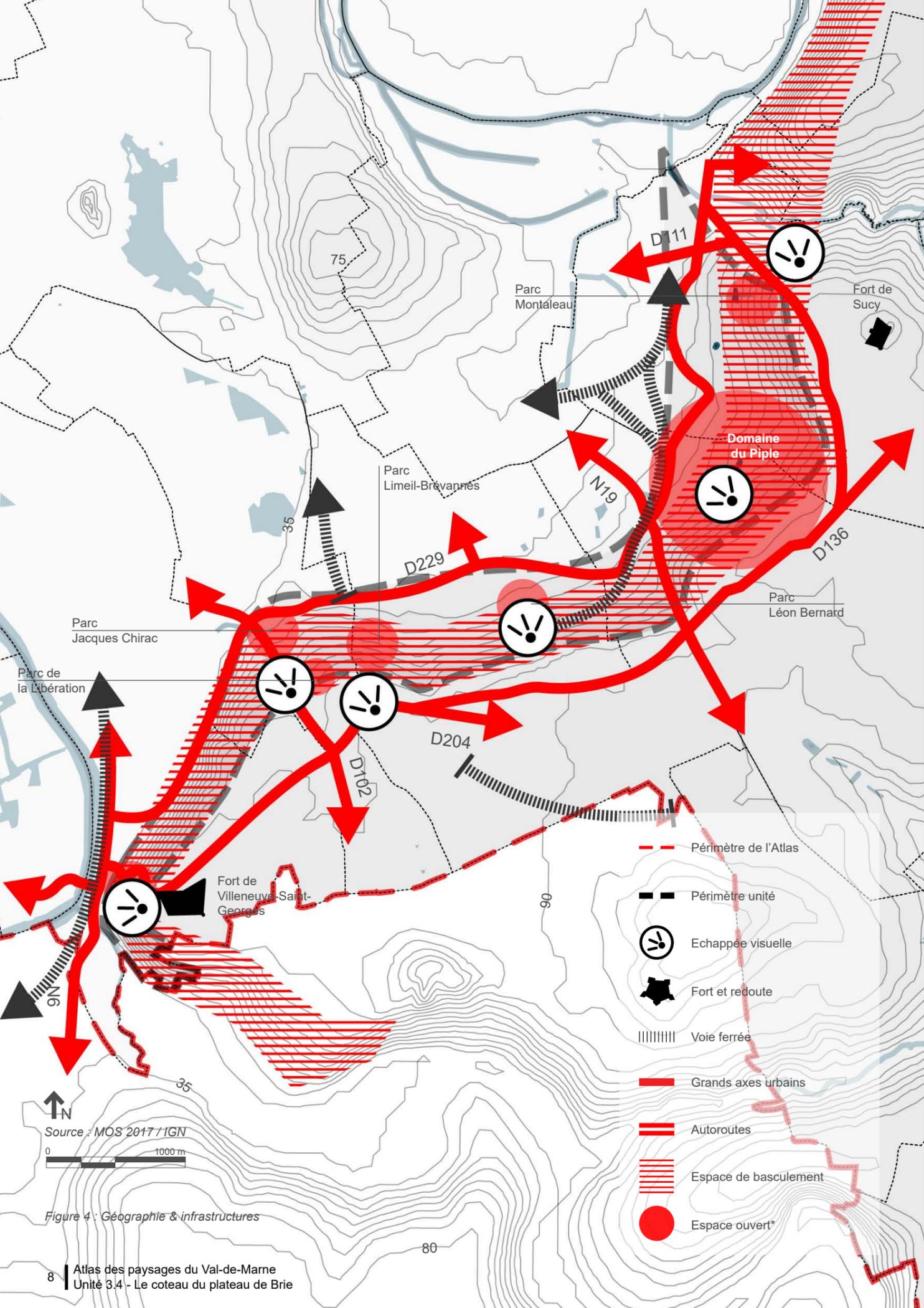
Villeneuve-le-Roi :  
Vue sur les coteaux de Villeneuve-Saint-Georges

Figure 3 : Identité & territoire

# Valeurs clés des paysages

## Géographie & infrastructures

Un coteau laissé en héritage par la Seine  
Des infrastructures métropolitaines impactantes



### Une géomorphologie homogène et une géologie liée à l'eau

La physionomie du coteau résulte du passage de la Seine et de la Marne qui ont érodé progressivement les roches les plus tendres du plateau. Le sous-sol argilo-calcaire est recouvert d'une mince couche de limon et de quelques affleurements de sable de Fontainebleau. Ce dispositif géographique orienté est-ouest regarde vers le nord où Paris se détache à l'horizon.

Ce bandeau longiligne se retourne à ses deux extrémités :  
- à l'ouest à Villeneuve-Saint-Georges, avec la rencontre entre la Seine et l'Yerres  
- à l'est à Sucy-en-Brie, avec la rencontre de la Marne et du Morbras.

Ces reliefs en pointe, en situation de promontoires, délimitent l'emprise du coteau.

### Une ancienne rive de la Seine

L'affaissement géologique du plateau de Brie, conjugué à l'hydrographie, a généré un long linéaire de coteau homogène sur un dénivelé de 60 m de haut et sur une épaisseur quasi-constante de 1 à 2 km de large.

Cette inflexion géographique, espace de transition entre le plateau boisé et la plaine urbanisée, a été sculptée par le passage de l'eau dont le lit est passé, un temps, en pied de coteau (ancien tracé supposé de la Seine).

### Des infrastructures traversantes visibles et enfouies

Les axes routiers répondent à deux logiques qui les caractérisent : ils passent en parallèle et longent le coteau où ils viennent frontalement en perpendiculaire pour le traverser.

Les axes métropolitains pour relier la plaine au plateau sont implantés perpendiculairement. Ils gravissent le coteau comme la D102 où ils viennent l'entailler en suivant les talwegs\*. Ils génèrent des saillies rectilignes et forment des ruptures autoroutières comme par exemple la N19 (ancien axe historique) partiellement enterrée, connectée à l'échangeur de Boissy-Saint-Léger.

La gare de Boissy-Saint-Léger vient terminer la ligne RER A en contrebas alors que la LGV vient s'enfoncer dans le coteau pour disparaître à Limeil-Brévannes et passer en souterrain pour réapparaître plus loin sur le plateau de Brie. A l'opposé, la gare de Villeneuve-Saint-Georges (hors unité) se glisse entre le pied de coteau et la Seine.

### Des axes de desserte parallèles

La grande majorité des voiries de desserte présente une implantation dans le sens des courbes de niveau. La D136 qui se prolonge en D233 marque la ligne de crête alors que la D229 souligne le pied de coteau.

### Richesses

Un coteau facilement identifiable et lisible, qui forme limite d'une couronne urbaine et d'une influence métropolitaine  
Des espaces ouverts et des échappées visuelles sur le grand paysage dans l'organisation du coteau  
Des sentes, des promenades, des rues qui révèlent la pente et une organisation viaire simple et opérante

### Faiblesses

Des infrastructures qui entaillent le coteau et des espaces de transition étanches  
Des occasions de lecture du grand paysage qui se referment par manque de reconnaissance  
Des espaces publics de proximité faiblement présents dans les tissus urbains

### Problématiques

Un lieu de transition entre plaine urbanisée et plateau boisé et agricole

Un relief régulier et homogène qui propose des ambiances variées, alternant ouvertures et fermetures



Boissy-Saint-Léger :  
Échangeur de la N19



Limeil-Brévannes :  
Chemin des Regards - Ancienne ligne Paris-Bastille à Marles-en-Brie

Figure 4 : Géographie & infrastructures

# Valeurs clés des paysages

## Typologies urbaines

Un coteau qui alterne entre habitation, boisement et ouverture  
Un tissu pavillonnaire spécifique et omniprésent



1 Sucy-en-Brie :  
Centre-Bourg ancien



2 Limeil-Brévannes :  
Centre-ville commerçant



3 Villeneuve-Saint-Georges :  
Centre-ville commerçant



4 Valenton :  
Résidence semi-ouverte



5 Sucy-en-Brie :  
Résidence semi-ouverte



6 Boissy-Saint-Léger  
Résidence semi-ouverte



7 Villeneuve-Saint-Georges :  
Habitat individuel



8 Valenton :  
Habitat pavillonnaire



9 Sucy-en-Brie :  
Lotissement pavillonnaire



10 Boissy-Saint-Léger :  
Frange pavillonnaire



11 Valenton :  
Ancien hameau agricole



12 Limeil-Brévannes :  
Grand tènement hospitalier

### Un héritage parcellaire structurant

Le coteau composé principalement de maisons individuelles, implantées selon un parcellaire en lanière dans la pente, se lit comme un grand bandeau urbain jardiné. Il est ponctué de quelques résidences ouvertes, de petits boisements et de respirations paysagères. Des équipements et zones d'activités sont implantés sur les franges du coteau, en haut, le long de la RD136 et en bas, le long de la D229.

L'implantation du bâti en escalier sur le coteau obéit à la topographie qui structure le tracé des rues et des voies de desserte secondaire. Un réseau piéton composé de venelles et de sentes perpendiculaires à la pente maille les bandes d'habitats pavillonnaires.

### Des cœurs de bourg

(Photographies n° 1, 2, 3 et 11)  
Les centres anciens villageois sont encore perceptibles aujourd'hui et répondent à deux logiques : une adaptation aux dispositifs géographiques et une implantation le long des axes principaux de traversée du coteau.

Le village de Villeneuve-Saint-Georges s'est installé sur une terrasse le long de la Seine puis s'est étendu progressivement à flanc de coteau vers le plateau et vers la Seine. À l'opposé, Sucy-en-Brie positionnée en haut de l'éperon est descendue progressivement vers la plaine. Les autres bourgs anciens se sont installés le long des voies qui gravissent le coteau comme à Valenton (rue du Colonel Fabien), Limeil-Brévannes (D1052) ou encore Boissy-Saint-Léger (N19).

### Un tissu de maisons individuelles agrippées au coteau

(Photographies n° 7, 8, 9 et 10)  
Les pavillons, maisons individuelles et de banlieue, dessinent de grandes bandes successivement installées sur la pente. Ils sont desservis par une trame de rues étroites parallèles au coteau. Les tracés perpendiculaires ménagent des vues lointaines sur la plaine basse. Un maillage de sentes et passages dérobés en lien avec les polarités urbaines permet dans ce système de gravir le coteau et de relier les espaces paysagers ouverts.

L'aspect rudimentaire et minéral des espaces publics, le plus souvent réduit à une simple voie et des trottoirs, est atténué par la présence des jardins. Ponctués d'arbres, de fruitiers, d'arbrisseaux et d'arbustes, ils habillent les quartiers pour donner une image de coteau jardiné.

### Quelques habitats collectifs et zones d'activités

(Photographies n° 4, 5 et 6)  
Dans le prolongement des cœurs anciens, quelques ensembles d'immeubles collectifs s'immiscent et bousculent, par une trame ordonnée, les quartiers et les rues en lacets. Ces secteurs, par leur forme, leur taille et leur cortège de clôture, génèrent des ruptures d'ambiance, notamment avec l'espace public par une absence de traitement végétal. Les quartiers de grands ensembles sont principalement installés le long de la D102 au démarrage du coteau à gravir. De rares équipements et zones d'activités, topographie aidant, sont repoussés aux limites du coteau, soit en bas le long de la D229, soit en haut desservis par la D136.

### De grands tènements\* ponctuels

(Photographie n° 12)  
L'Hôpital Émile-Roux à Limeil-Brévannes, implanté sur un ancien domaine, apparaît comme un quartier à part entière hors la ville. Construit à flanc de coteau, ceinturé de murs et de grilles, il est pensé isolément du reste de la ville.

### Un grand domaine

Bon nombre de domaines sur le territoire s'étaient installés en belvédère sur le coteau (à Villeneuve St Georges, Valenton, Limeil-Brévannes...) utilisant les effets de terrasse pour mettre en scène la propriété.

À titre d'exemple, le château du Piple est associé à la prairie de la Rampe et ses espaces agricoles en belvédère sur la plaine de la Seine. Même si aujourd'hui le parc attenant sur le coteau s'est refermé, le domaine conserve un écrin de verdure qui lui confère une simplicité champêtre.



Source : MOS 2017 / IGN  
0 1000 m

Figure 5 : Typologies urbaines

# Valeurs clés des paysages

## Typomorphologie\*

Un coteau habité jardiné

Des tissus organisés en deux parties : côté rue, côté jardin



1

1- Tissus hérités du passé composés :  
- de centres-bourgs anciens et villageois  
- de châteaux et de domaines



2

2- Tissus d'immeubles et de bâtiments discontinus composés :  
- de grands ensembles  
- de résidences semi-ouvertes  
- de tènements ponctuels



3

3- Tissus de maisons individuelles, composés :  
- de maisons groupées et accolées  
- de quartiers pavillonnaires en bande

4- Bâtiments identitaires  
- bâtiments repères et patrimoniaux

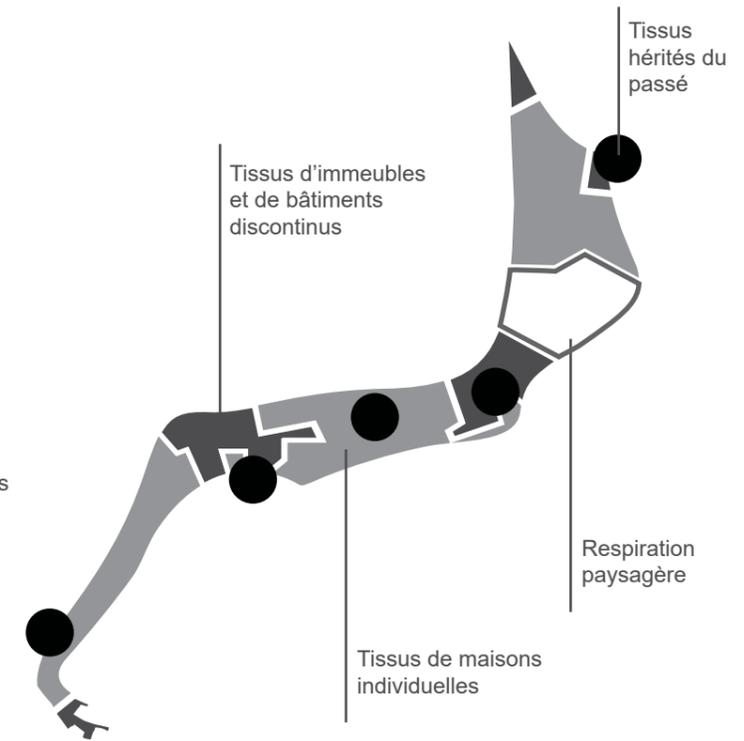


Figure 6 : Schéma simplifié des typomorphologies\*

Le coteau tient son allure jardinée de l'omniprésence des tissus de maisons individuelles. La topographie marquée du territoire a engendré un système parcellaire longiligne où la maison reste proche de la rue et laisse place, à l'arrière, à un jardin profond. Cet assemblage donne ainsi des cœurs d'îlots plantés avec un peuplement arboré en recul de la maison.

### Richesses

Des ambiances constantes de coteau habité (bande pavillonnaire) et jardiné composé en large bande, disposé en gradin au cœur d'îlot foisonnant  
Une disposition urbaine et paysagère particulière issue de la dualité entre la rue et l'arrière des maisons

### Faiblesses

La rue réduite à sa simple fonction de desserte  
Un manque d'espace public fédérateur  
Une densification et des constructions nouvelles en second rideau qui rompent avec le système urbain en lanière

### Problématiques

Les structures des tissus d'habitat individuel en lanière qui installent les ambiances de quartiers jardinés en cœur d'îlot

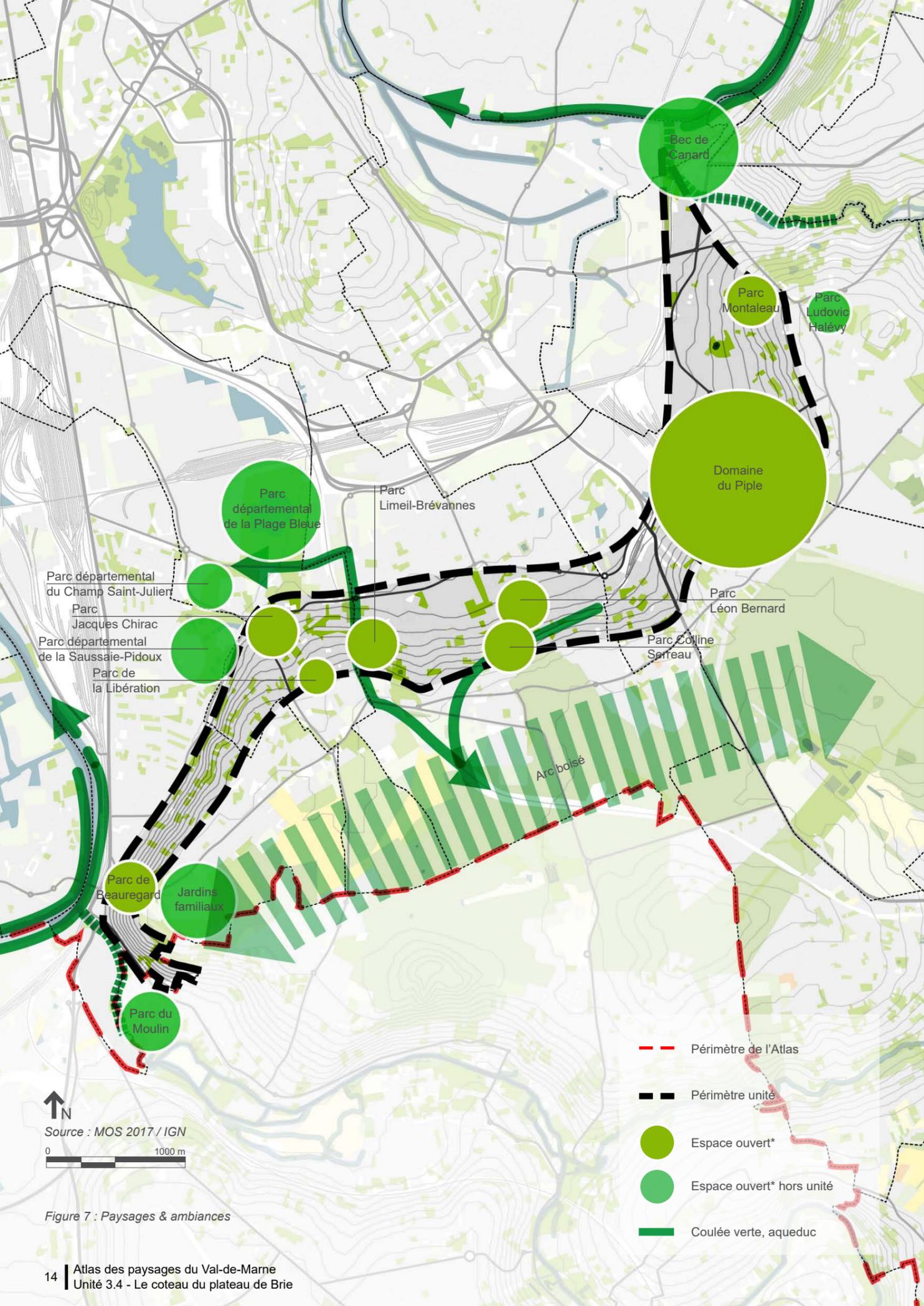
Une implantation et la constitution d'un frontage\* régulier et proche de la rue

La mixité des programmes bâtis et la densification des tissus pavillonnaires

# Valeurs clés des paysages

## Paysages & ambiances

Des parcs de proximité, des coulées vertes et une grande prairie  
Des jardins privés en cœur d'îlot



Source : MOS 2017 / IGN  
0 1000 m

Figure 7 : Paysages & ambiances

L'image de coteau-jardiné résulte du dispositif parcellaire de jardins en lanières accolées. Ces derniers favorisent l'implantation d'arbres en bosquet, en isolés ou encore fruitiers (micro-vergers) etc. Cette configuration spécifique caractérise les tissus de maisons individuelles présentes sur le coteau. Les cœurs d'îlots aux diverses ambiances végétales permettent la présence de nature en ville et mettent en scène des ouvertures visuelles sur la plaine.

### Des coulées vertes qui parcourent le coteau

La Végétale (ex Tégéval) en cours de réalisation a pour ambition de relier le parc départemental du Val-de-Marne à Créteil, à la forêt de Notre-Dame à Santeny (massif de l'Arc boisé) et de se prolonger sur le plateau rural briard. Cette approche territoriale est exemplaire en associant le conseil départemental du Val-de-Marne et les communes traversées, et en enclenchant une démarche de réappropriation végétale du cadre de vie. Son passage dans le coteau se connecte à plusieurs respirations paysagères, à des continuités piétonnes et à des sentes aménagées pour traverser les quartiers et constituer un maillage dans le coteau.

Parallèle à la pente, un autre cheminement plus rustique se glisse dans la trame urbaine. Il longe les voies de chemin de fer (voies de service) qui disparaissent sous le coteau. Depuis la gare de Boissy-Saint-Léger (RER A), il rejoint la forêt domaniale de la Grange. De la plaine au plateau, cette promenade prend le nom de chemin des Regards à Limeil-Brévannes, rythmée par des vues lointaines sur le grand paysage, puis elle emprunte le chemin des Roses qui remonte sur le plateau pour se connecter à la Végétale et l'Arc boisé.

### Des parcs et des squares urbains

On trouve sur le coteau le parc de Beauregard à Villeneuve-Saint-Georges, le parc Jacques Chirac et le parc de la Libération à Valenton, le parc de Limeil et Léon Bernard à Limeil-Brévannes, le parc Montaleau à Sucy-en-Brie.

De configuration, de taille et de composition différentes, ils ont tous en commun de générer une ponctuation paysagère de proximité dans le tissu urbain.

### L'orée d'un bois et des jardins familiaux

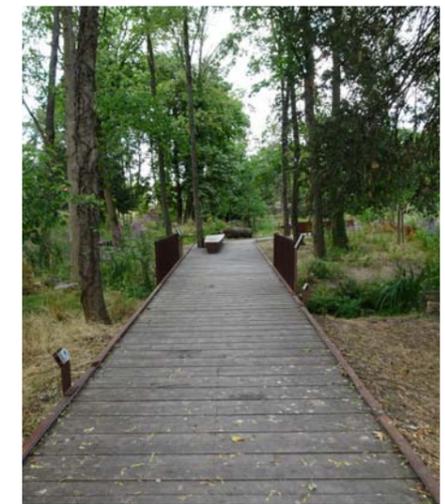
Les domaines forestiers et boisements qui investissent le plateau débordent sur les versants du coteau. Les pentes les plus abruptes, les délaissés et accotements, les clairières etc. supports de végétation arborée, prolongent les ambiances forestières de l'Arc boisé.

Par exemple, le long de la voie de service ferroviaire à Limeil-Brévannes, le boisement se compose de l'avancée de la forêt de la Grange prolongée par le parc Colline Serreau, jusqu'au droit du château de Brévannes ceinturé de mur. Dans cet agencement, deux petites clairières adossées à la colline accueillent des jardins familiaux desservis par le chemin des Regards.

### Château, prairie et belvédère

Ici, rien ne semble avoir bougé depuis la construction du château du Piple. Si l'approche de la propriété reste très confidentielle et semble privée, à quelques mètres de là, la prairie de la Rampe paraît gigantesque, dévale le coteau de Boissy-Saint-Léger et offre une vue remarquable vers la plaine.

Cet espace ouvert sur la plaine basse accueille des ambiances de campagne au milieu de la ville qu'il convient de considérer comme lieux emblématiques des paysages du Val-de-Marne.



Valenton : Parc Jacques Chirac

### Richesses

De grandes respirations paysagères urbaines et forestières, parfois à l'allure agricole, qui révèlent le rapport entre espace habité et géographie  
Des passages dérochés qui gravissent le coteau et qui mettent en réseau les parcs, les coulées vertes, les jardins familiaux etc.  
Une succession de jardins privés qui composent des cœurs d'îlots jardinés dans les quartiers pavillonnaires  
Proximité du bec de Canard et sa forêt alluviale

### Faiblesses

L'espace public souvent réduit à des rues à la simple fonction de desserte, sans arbre, ni ombre, imperméable etc.  
Une échelle de proximité d'espaces publics et plantés absents

### Problématiques

Le coteau :  
- un continuum paysager support écologique à l'échelle du territoire  
- une grande fenêtre paysagère qui tire sa beauté de son apparente simplicité

La banalisation des nouvelles opérations de densification et une vulnérabilité de la spécificité du coteau

# Valeurs clés des paysages

## Nature & végétation

Des ambiances boisées et forestières  
Des continuités vertes de la plaine au plateau

### La nature sur le coteau du plateau de Brie : une présence arborée affirmée

L'Arc boisé composé de la forêt régionale de Grosbois, forêt domaniale de la Grange et de Notre-Dame, présent sur le plateau briard, déborde sur les coteaux à travers :

- les grandes respirations paysagères et les essences forestières en rebord de plateau
- les arbres remarquables (séquoias, cèdres, marronniers etc.) hérités des anciens parcs
- le peuplement d'arbres des jardins privés
- les continuités arborées des alignements et accotements
- les pentes abruptes végétalisées

L'arbre isolé, en boisement, en bosquet, en alignement, habille le coteau. Dans les jardins, les arbres fruitiers côtoient des arbres de grand développement. Ils apportent une qualité domestique et productive au cœur d'îlot qui contrebalance le manque de travail et d'attention portée à l'espace public, et plus spécifiquement la rue.

Ce dispositif est constant sur l'ensemble du coteau, excepté quelques poches de grands ensembles (généralement situés en pied ou en crête de coteau) où l'arbre isolé ou en alignement prend le relais dans les espaces collectifs ouverts.

La nature dans les espaces publics (rue, avenue etc.) se résume principalement à quelques alignements d'arbres.

### Quelle place donner à la nature sur le coteau du plateau de Brie ?

Sur le coteau du plateau de Brie, les ambiances paysagères et jardinées qui se succèdent méritent d'être considérées comme un motif paysager singulier dont il faut tenir compte dans toute intervention, publique ou privée. Si l'arbre y joue un rôle primordial, ce sont leur agencement qu'il faut identifier et renforcer : dans les jardins, les parcs, les bosquets, les bois et les coulées vertes.

Les jardins, espaces naturels (même résiduels), espace ouverts et collectifs

etc. ont tous un rôle à jouer pour confirmer cette impression de coteau boisé et jardiné. Leur mise en réseau permettra de composer une matrice de nature et une combinaison d'îlots de fraîcheur dans le territoire. La strate arborée, arbustive et surtout la variété des essences sont incontournables à toutes les échelles d'intervention et de planification, notamment :

- l'échelle des alignements d'arbres le long des avenues qui gravissent le coteau
- l'échelle des parcs et leur dimension de proximité
- l'échelle des coulées vertes et des cheminements
- l'échelle domestique des jardins et des espaces ouverts

Chaque espace a sa place et son rôle pour contribuer activement à la qualité urbaine du cadre de vie

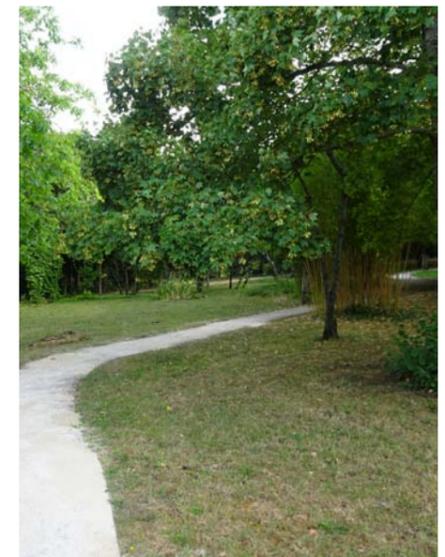
### Stratégie de mise en œuvre

Renforcer la présence de la nature sur le coteau du plateau de Brie, c'est avant tout chercher à réemployer les assemblages arborés et topographiques dans toutes leurs références et ce, à toutes les échelles d'intervention pour permettre et accompagner l'évolution de la ville sur le coteau. Crêtes, pentes, plis, terrasses etc. sont le support d'une végétation singulière pour ménager les espaces publics et fabriquer une ville respirable.

Cette stratégie passe par :

- le repérage et qualification des arbres et de la végétation existante (inventaire) ;
- l'imposition de structures ou de charpentes paysagères dans les documents d'urbanisme
- la prise en compte des continuités écologiques (trame verte) et leur mise en réseau dans la ville et sur le coteau
- la réappropriation des espaces publics dans tous les quartiers d'habitation pour y conforter la nature et les usages associés.

Les mutations urbaines à l'oeuvre et celles à venir, la densification de la ville sur elle-même, doivent permettre de construire un nouveau rapport au coteau et de faire la part belle à la nature.



Sucy-en-Brie :  
Sentier du Clos de ville  
Jardin des senteurs

### Richesses

Une variété de formes et de dispositions végétales autour de l'arbre : alignement, bosquet, lisière boisée, franges arborées, jardins en cœur d'îlots et dans les parcs  
Des espaces de nature qui mettent en scène des vues dégagées sur la plaine centrale, Paris et son agglomération  
L'échelle du domaine du Piple et la prairie de la Rampe (dimension agricole) une transition territoriale et géographique

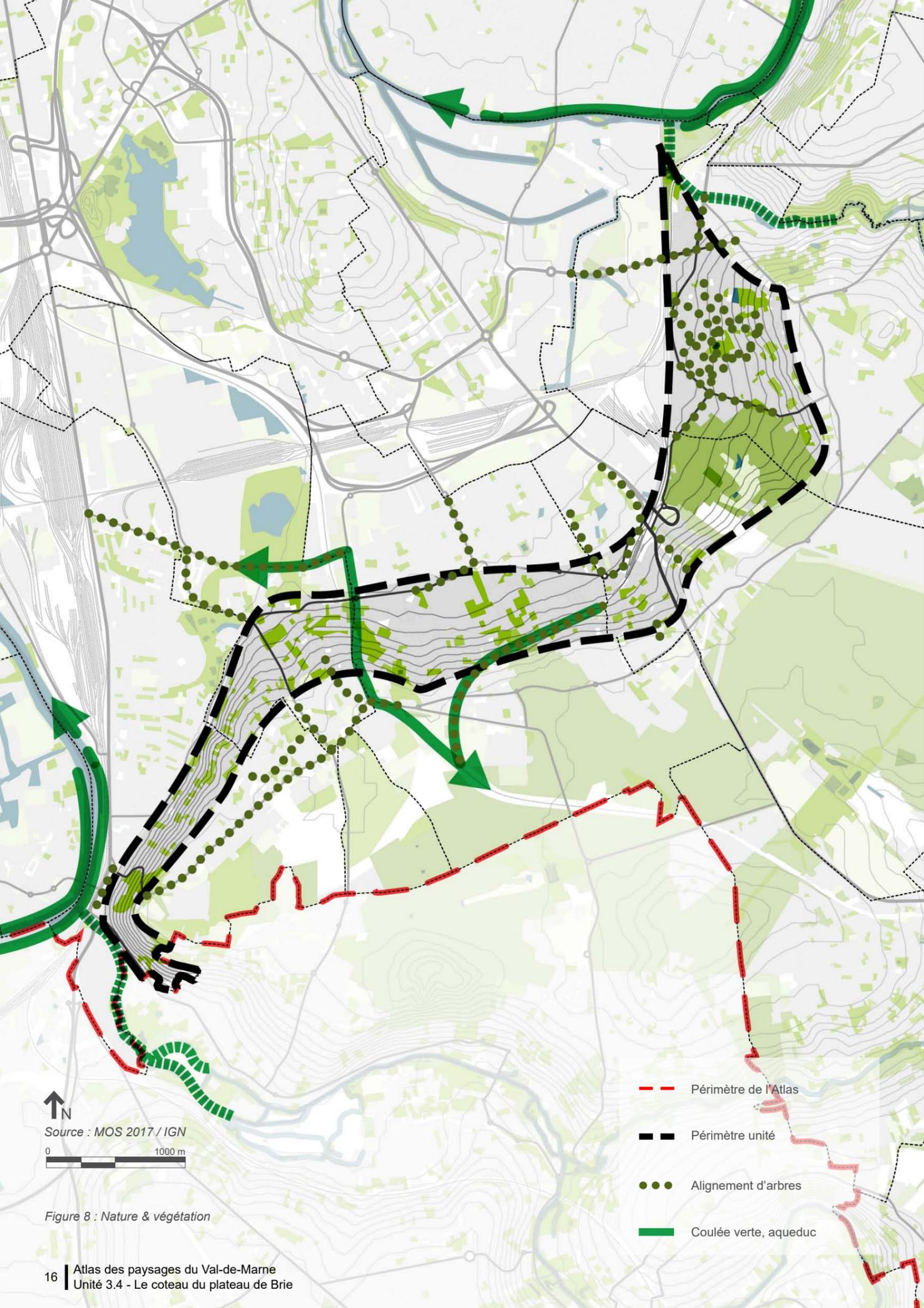
### Faiblesses

Les abords ouvrageux de la D19 qui renforcent l'effet de coupure dans le coteau  
Une absence de végétation dans l'espace public hormis dans les parcs comme par exemple à Valenton ou Villeneuve-Saint-Georges

### Problématiques

Des continuités supports de biodiversité sur le coteau, fils conducteurs d'une stratégie d'aménagement

Des espaces publics paysagers, cadres de vie qualitatifs et renaturés (îlots de fraîcheur)



- Périimètre de l'Atlas
- Périimètre unité
- Alignement d'arbres
- Coulée verte, aqueduc

Source : MOS 2017 / IGN  
0 1000 m

Figure 8 : Nature & végétation



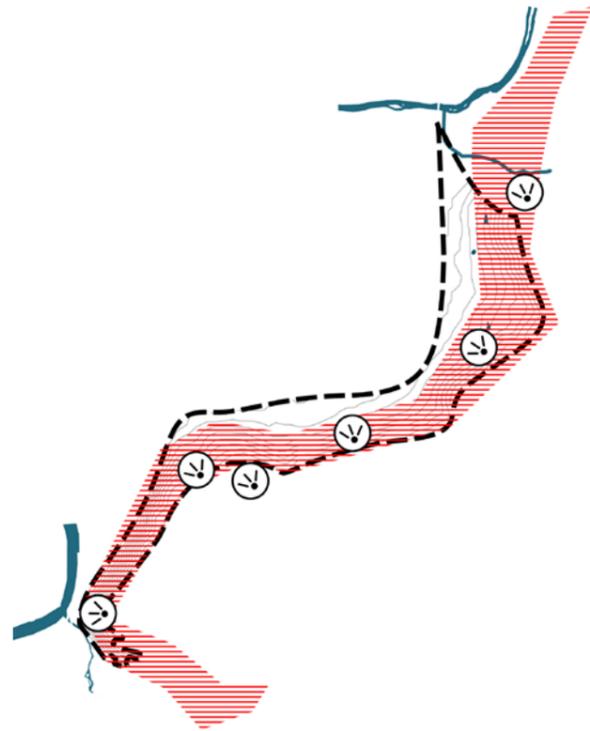


Figure 09 : Socle géographique

### Des repères géographiques de compréhension du territoire

- Maintenir les grandes ouvertures paysagères (naturelles et agricoles) comme la prairie de la Rampe et les espaces boisés inféodés au domaine du Piple, lieux emblématiques du coteau en belvédère sur la plaine centrale.

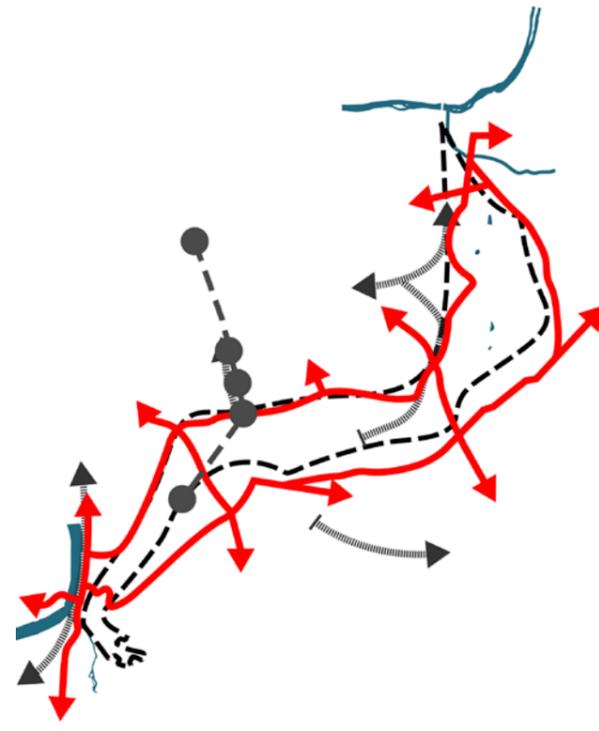


Figure 10 : Axes de composition

### Un projet commun autour du passage de la N19 dans le coteau

- Établir une stratégie de recomposition paysagère et urbaine pour l'axe structurant N19 pour transformer ces espaces routiers en espaces urbains à l'échelle des quartiers.

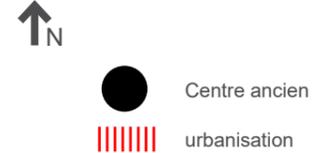


Figure 11 : Espaces urbains

### Un maillage vert, support de continuités douces dans les tissus urbains

- Identifier et affirmer les séquences paysagères et urbaines du coteau comme éléments incontournables de toute intervention de construction, de densification et de mutation (les lisières boisées et habitées, les jardins accolés en second rang, des échappées visuelles).

- Concevoir et adapter les programmes bâtis dans le respect du contexte du coteau : taille, forme et implantations dans la pente, s'inspirant et prolongeant l'organisation des tissus : agencement bâti dans la parcelle (jardins en lanière), rapport à la rue, réseaux de venelles.

- Conforter et développer la nature existante, la présence de l'arbre et la strate arbustive sur le coteau, en pleine terre, outils paysager de densification urbaine (désimperméabilisation des sols, pleine terre pour les végétaux, îlots de fraîcheur, infiltration de l'eau pluviale etc.)

## Quatre enjeux majeurs Porteurs de projet



Figure 12 : Espaces paysagers

### Le linéaire de la Végétale, les coteaux boisés et jardinés, composantes territoriales

- Poursuivre le travail des trames, coulées vertes (Végétale) et maillages comme stratégie de préservation de la nature dans le coteau, en lien avec les boisements présents sur l'axe Nord/Sud de la Marne vers la Seine.

- Consolider et protéger la présence des bois et bosquets sur le coteau quels que soient les tissus urbains et le foncier (privé ou public) comme éléments indispensables du cadre de vie (végétation locale et adaptée).

- Confirmer les dispositifs du parcellaire longiligne pour les maintenir dans les jardins et les tissus habités, donner la place nécessaire à la plantation et la conservation d'arbres de grand développement, fruitiers etc. Exemple : une attention portée sur la profondeur, le recul, le sol et les vis-à-vis.

# Index des figures

## table des illustrations

L'index des figures répertorie l'ensemble des illustrations. Chaque figure est numérotée, nommée et référencée par page.

### **P2**

- Figure 1 : Périmètre de l'Atlas  
unité 3.4 - Le coteau du plateau de Brie

### **P4**

- Figure 2 : Croquis unité 3.4 - Le coteau du plateau de Brie

### **P6**

- Figure 3 : Identité & territoire

### **P8**

- Figure 4 : Géographie & infrastructures

### **P12**

- Figure 5 : Typologies urbaines

### **P13**

- Figure 6 : Schéma simplifié des typomorphologies\*

### **P14**

- Figure 7 : Paysages & ambiances

### **P16**

- Figure 8 : Nature & végétation

### **P20**

- Figure 9 : Socle géographique  
- Figure 10 : Axes de composition

### **P21**

- Figure 11 : Espaces urbains  
- Figure 12 : Espaces paysagers



# ATLAS DES PAYSAGES VAL DE MARNE

Version numérique  
Dépôt légal : Mai 2024  
N°ISBN : 978-2-11-172439-6